

Mobilités et Transports

Rentrée des transports 2025/2026



© Arnaud Loubry – Rennes, Ville et Métropole

→ Communiqué de presse

- Chiffre de fréquentation 2024 : près de 103 millions de voyageurs sur le réseau STAR
- Une expérimentation pour réguler les pics de fréquentation sur la ligne **b**
- Dernière ligne droite pour les travaux du futur dépôt de bus de Plaine de Baud
- Nouveautés 2025 / 2026 de l'offre sur le réseau STAR

→ Bus

- Rennes Métropole poursuit sa transition vers un parc de bus 100% décarboné à l'horizon 2030

→ Trambus

- Fin de la première phase de concertation citoyenne des lignes T3 et T4 du Trambus
- Calendrier des travaux et des mises en circulation

→ Métro

- D'ici l'été 2026, les toitures de garages des rames des lignes **a** et **b** du métro seront dotées de panneaux photovoltaïques permettant d'alimenter le métro, une première en France
- Ligne **a** : remplacement de l'ensemble des ascenseurs
- En septembre 2028, un métro toutes les minutes et 25% de capacité en plus sur la ligne **a**

→ Vélo

- Réseau express vélo : six nouveaux itinéraires prochainement livrés
- Les aménagements cyclables : la sécurisation des carrefours se poursuit
- Nouveaux vélos en libre-service reconditionnés de Bordeaux
- Le déploiement des stationnements vélos fermés se poursuit aux abords des gares

→ Marche

- En septembre, Rennes accueillera la 3^{ème} édition des Rencontres nationales de la marche en ville

→ Covoiturage

- La ligne « star't » se dote d'un nouvel arrêt à Montgermont
- Poursuite de l'aménagement des parcs relais du réseau STAR pour favoriser le covoiturage et l'intermodalité des déplacements
- Blablacar Daily : un lancement encourageant
- Défi Covoiturage pour la semaine de la mobilité

→ Autopartage

- Deux vélos cargo en libre-service rejoignent la flotte Citiz Rennes Métropole
- Citedia poursuit le recrutement de véhicules de particuliers pour développer sa flotte d'autopartage

→ Parkings publics

- Travaux de déploiement des Installations de Recharge des véhicules électriques
- Fermeture du parking Vilaine
- Poursuite des travaux sur le parking Colombier

→ Accessibilité

- L'arrêt en station de bus devient obligatoire en cas de présence à l'arrêt
- Déploiement pictos sur les lignes **a** et **b** du métro
- STARmeguide, un service de plus en plus utilisé

→ Logistique urbaine

- Mise à jour de la charte logistique urbaine durable avec identification de nouvelles actions
- Forum de la logistique urbaine durable le 15 octobre

→ Les services STAR de la rentrée

→ Chiffres clés

→ Chiffre de fréquentation 2024 : près de 103 millions de voyageurs sur le réseau STAR

Depuis le début de l'année 2025, la fréquentation du réseau STAR progresse de plus de 10 % par rapport à la même période en 2023, ce qui représente en moyenne près de 450 000 voyageurs par jour de semaine. La ligne **b** enregistre à elle seule environ 100 000 voyageurs par jour.

Si en 2024, la fréquentation du réseau STAR restait globalement stable malgré l'interruption de six mois de la ligne **b** du métro (de janvier à juin 2024), l'année 2025 démontre une confiance retrouvée de la part des voyageurs. La ligne **a** a atteint des records de fréquentation, avec des pics à 160 000 voyages par jour.

Avec la livraison du nouveau dépôt de bus de Plaine de Baud, les travaux de l'arrière-gare Kennedy, le développement du service de covoiturage et une offre de transports en commun adaptée, Rennes Métropole entend poursuivre ses efforts en faveur du développement de solutions de déplacement alternatives à la voiture solo conformément aux objectifs du [Plan de déplacements urbains \(PDU\)](#).

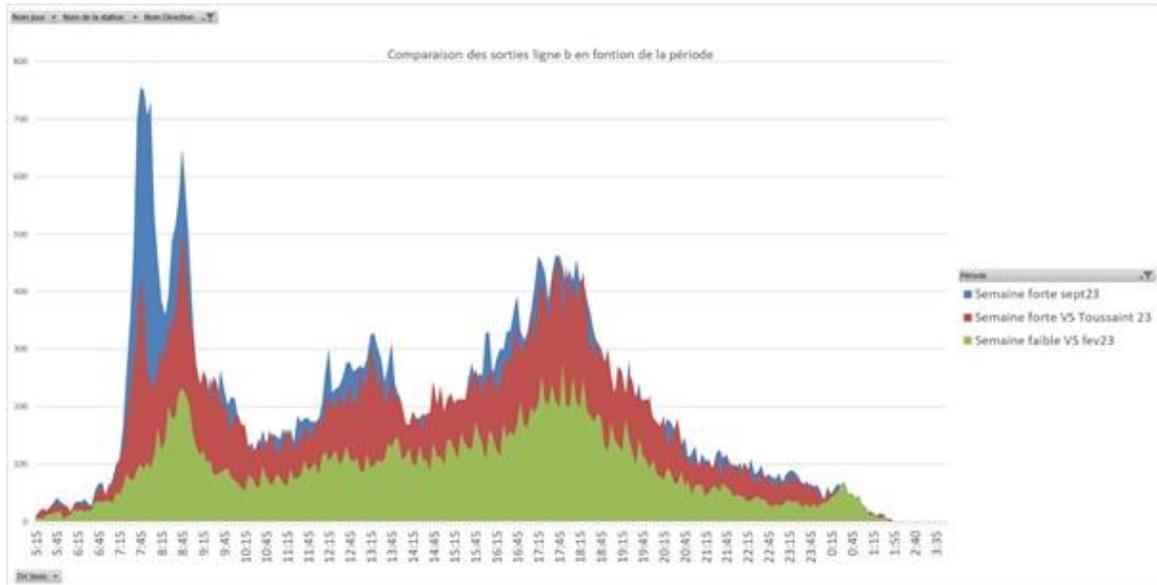
→ Une expérimentation pour réguler les pics de fréquentation sur la ligne **b**

- La ligne b connaît des pics de fréquentation très élevés le matin de 7h30 à 8h, entre les stations Sainte-Anne et Beaulieu-Université, dans ce périmètre se situent de nombreux établissements d'enseignement.
- Ces sur-fréquentations affectent le confort des usagers et parfois, leur possibilité d'emprunter une rame au moment où ils le souhaitent.
- Rennes Métropole, Keolis et des établissements d'enseignement du secondaire ont étudié la manière d'y remédier.
- À la clef : la signature d'une charte entre Rennes Métropole, Keolis Rennes et quatre établissements scolaires rennais qui expérimenteront, à la rentrée de septembre 2025, de nouveaux horaires de cours le matin.

Forte de son succès, la ligne b du métro de Rennes Métropole connaît des pics de fréquentation très élevés et très rapprochés le matin entre 7h30 et 8h, en direction de Cesson-Viasilva. Durant ces pics, plusieurs dizaines d'usagers du métro peuvent rester à quai à la station Sainte-Anne après le départ de la rame, qui accueille idéalement 160 passagers environ au maximum.

Cette problématique concerne la partie nord de la ligne b, dans un périmètre qui compte, entre les stations Sainte-Anne et Beaulieu-Université, 18 établissements scolaires et universitaires. Dans ce secteur, plus de 30 000 étudiants et élèves du secondaire se déplacent quotidiennement.

Sur une plage horaire de 30 minutes, de 7h30 à 8h mais aussi dans une moindre mesure, à 8h40, un phénomène d'"hyperpointe" affecte le niveau de confort des usagers. Les problèmes générés sont multiples : allongement des temps d'attente en station et donc des temps de déplacement globaux, difficultés à accéder aux rames, hausse des incidents à bord des rames (sacs ou vestes des voyageurs coincés dans les portes par exemple)... Ces problématiques nuisent à la fois à l'équilibre des temps de vie des usagers et à la qualité du service public.



Descentes sur la ligne b en direction de Cesson-Via Silva par tranches de 5 mn, sur une journée de semaine classique, une journée de semaine de vacances scolaires (mais pas étudiante), une journée de semaine de vacances scolaires totales.

Les descentes des rames sont, sur ces périodes d'hyperpointes, principalement regroupées aux stations Joliot-Curie - Chateaubriand (jusqu'à 200 descentes en 5 min pour cette station) et Beaulieu Université (jusqu'à 170 descentes en 5 mn).

Agir sur les usages temporels du métro

Après l'expérience réussie sur la ligne a du métro en 2012, le Bureau des temps de Rennes Métropole a été missionné pour mener un travail afin de lisser la fréquentation du métro ligne b, en particulier entre les stations Jules-Ferry et Cesson-Viasilva, pour parvenir à écrêter les hyperpointes.

- L'enjeu :
 - Limiter les périodes avec plus de 500 descentes du métro en 5 minutes en cumulé dans les sept stations, de Jules-Ferry à Cesson-Viasilva, dans le sens Saint-Jacques-Gaîté – Cesson-Viasilva ;
 - Réguler l'emport de passagers (nombre de passagers à bord de chaque rame à tout instant) à un maximum de 160 voyageurs par rame.
- La méthode : trouver une autre modalité d'organisation temporelle dans les établissements de ce périmètre.

Il s'agit de reporter une partie des usagers du métro sur la période plus creuse de 8h-8h30. Cela permet d'étaler les déplacements et de limiter le phénomène d'hyperpointe.

Trois établissements scolaires expérimentent une modification de leurs horaires

Dans un premier temps, les lycées Chateaubriand, Joliot-Curie, et le lycée-collège Assomption s'engagent à décaler leurs horaires de début des cours à la rentrée 2025. La modification des emplois du temps, à l'entame de la journée, peut avoir des effets déterminants.

Ces trois établissements, ciblés en première phase d'expérimentation, ont, compte tenu de leurs effectifs (5 700 jeunes au total), un impact important sur les flux d'usagers.

L'expérimentation débutera le 1^{er} septembre 2025.

Ainsi, l'horaire du début des cours sera retardé de :

- 15 minutes, soit un début des cours à 8h15 pour les lycéens et les élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) de Chateaubriand, avec une option de maintien d'une partie des CPGE à 8h. 1900 élèves sont concernés ;
- 15 minutes, soit un début des cours à 8h25 pour les lycéens et les élèves de BTS de Joliot-Curie. 1 000 élèves concernés ;
- 5 minutes, soit un début des cours à 8h15 pour les collégiens et lycéens à Assomption. 1 200 jeunes sont concernés.

Le lycée de La Salle, également signataire de la charte, s'engage à ne pas décaler ses horaires pour la bonne régulation des flux sur la zone.

Ce dispositif sera en test durant un an. Si les résultats s'avèrent concluants, il sera pérennisé et l'Université de Rennes pourrait éventuellement y être intégrée à partir de la rentrée 2026.

Deux ans d'études

Le Bureau des Temps, en lien avec la Direction de la mobilité et des transports de Rennes Métropole et Keolis Rennes, a travaillé sur les usages et les comportements horaires des usagers. Il a associé à ses réflexions l'ensemble des 18 établissements d'enseignement concernés.

Après des premières rencontres avec l'Université, les instances académiques et les établissements secondaires, Rennes Métropole et Keolis Rennes ont mené plusieurs phases de diagnostic et de scénarisation. Le travail s'est échelonné entre 2023 et 2025.

Plusieurs données ont permis de réaliser un diagnostic complet, en complément d'observations de terrain en station et sur le campus Beaulieu : billettique du réseau de transport, données de comptage portes palières de la ligne b du métro (par tranche de 5 minutes), volumes aux stations et heures congestionnées, volumes et horaires de début des cours des établissements...

Les enseignements du diagnostic

Ce diagnostic a permis de dresser plusieurs constats :

- Le chevauchement d'un pic d'élèves du secondaire et d'un pic d'étudiants pendant l'hyperpointe de 7h35 ;
- Deux stations fortement congestionnées lors de l'hyperpointe de 7h35 : Beaulieu Université (7h30) et Joliot-Curie - Chateaubriand (7h40) ;
- Ce phénomène coïncide avec les heures de démarrage des cours des 18 établissements scolaires et universitaires de la zone ;
- Le diagnostic a permis d'identifier les établissements les plus concernés : les lycées Joliot-Curie, Chateaubriand, de La Salle et le collège-lycée Assomption (5 700 élèves et étudiants au total) et le campus Beaulieu de l'Université (11 000 étudiants).

Le diagnostic a été présenté à l'Université de Rennes et aux quatre établissements secondaires les plus concernés, ainsi qu'aux autorités académiques et collectivités référentes (lycées Joliot-Curie, Chateaubriand, de La Salle et collège-lycée Assomption ; Académie de Rennes, Direction diocésaine de l'Enseignement catholique d'Ille-et-Vilaine ; Région Bretagne, Département d'Ille-et-Vilaine).

Vers l'élaboration de l'expérimentation

Un diagnostic affiné s'est intéressé aux quatre établissements du secondaire particulièrement concernés : les lycées Joliot-Curie, Chateaubriand, de La Salle et le collège-lycée Assomption.

Une enquête a été réalisée auprès de leurs élèves et étudiants. Elle a montré que :

- Plus de la moitié des 5 700 élèves de ces quatre établissements utilisent la ligne b (53%) ;
- La ligne b est le premier mode de transport utilisé, quel que soit le jour de la semaine ;
- Ce sont les lycéens qui utilisent le plus la ligne b (70%) ;
- Ils montent principalement aux stations Gares, Sainte-Anne, Cesson-Viasilva et descendent principalement à Joliot-Curie - Chateaubriand et Gros-Chêne.
- Près de 6 élèves sur 10 montent dans une rame du métro entre 7h30 et 8h, et plus de 6 élèves sur 10 descendent à la station Joliot-Curie - Chateaubriand.

À la suite de ces nouveaux diagnostics, 59 scénarios de décalage horaire ont été testés, entre mai 2024 et avril 2025, dans un processus itératif mené avec les établissements permettant de prendre en compte leurs contraintes propres. Cette période d'études a permis de déterminer les termes de l'expérimentation qui débutera le 1^{er} septembre prochain.

Agir sur les usages temporels : l'expérience réussie de la ligne a

Le travail mené sur la ligne a par Rennes Métropole, sa Direction de la mobilité et des transports, son Bureau des temps, et Keolis Rennes de 2009 à 2012, en lien avec les différents acteurs du secteur, avait permis d'agir sur l'hyper fréquentation de la ligne entre les stations Sainte-Anne et Villejean-Université. Le décalage des cours de l'Université de Rennes 2 pour une partie des étudiants (+15 minutes) avait rapidement lissé la fréquentation du métro en heure de pointe. Une baisse de 14% de la charge moyenne des rames entre les stations les plus congestionnées avait été observée, ce qui a permis d'améliorer le confort de tous les voyageurs et de lisser des investissements dans le temps.

Le Bureau des temps

Le Bureau des temps, service de Rennes Métropole, a pour mission d'adapter les horaires des services publics et l'organisation temporelle du territoire (aménagement, déplacements...), en prenant en compte les attentes des usagers et la qualité de vie.

Créé en 2002, le Bureau des temps poursuit trois objectifs principaux à l'échelle de la métropole.

1 - Favoriser plus d'égalité sociale

Le temps révèle et creuse des inégalités sociales : entre ceux qui peuvent accéder à des services et ceux qui sont contraints par des horaires imposés ; entre les femmes et les hommes ; entre les habitants des centres-villes et ceux des périphéries.

Les conditions de travail des agents d'entretien de la Ville de Rennes ont fait l'objet des premières actions menées par le Bureau des temps. Intervenant auparavant en horaires décalés, les agents travaillent depuis 2005 sur des horaires de journée. Cette réorganisation a notamment permis une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. De nombreuses entreprises et collectivités se sont, depuis, inspirées de cette démarche.

Plus récemment, des travaux sur les horaires d'ouverture des équipements publics (bibliothèques, musées, piscines, parcs et jardins...) ont été menés, permettant d'améliorer l'accessibilité de ces services pour les usagers, tout en veillant à maintenir un cadre de travail de qualité pour les agents.

2 - Rendre le territoire plus fluide et agréable à vivre

Les déplacements ont un impact sur l'environnement et la qualité de l'air, mais également sur la répartition du temps au quotidien. Pour en améliorer l'usage, l'approche temporelle propose, par exemple, de décaler les horaires scolaires ou universitaires, ou d'ajuster les horaires et les modes de travail afin de limiter les encombrements sur les routes et dans les transports collectifs.

L'une des actions emblématiques du Bureau des temps est celle menée sur la ligne A du métro avec l'université de Rennes 2, pour réduire l'encombrement des rames en heure de pointe le matin.

3 - Agir en faveur des transitions

L'approche temporelle répond aussi à des enjeux de sobriété foncière, économique et écologique, et contribue ainsi à repenser l'aménagement du territoire. La réponse aux besoins d'infrastructures (bâtiments, routes...) ne peut plus être de construire systématiquement, alors que ces équipements sont peu utilisés, voire sous-occupés une partie du temps. Nous devons changer nos habitudes et nos modes de conception de la ville, en améliorant l'usage de ce que nous avons déjà tout en favorisant des synergies vertueuses entre usagers.

On parle ici de chronotopie (chronos : temps et topos : lieu, endroit). S'intéresser aux temps d'usage permet de repenser l'utilisation des espaces. Une démarche menée par le Bureau des temps est en cours dans le bâti scolaire afin d'aller vers plus de mutualisations et de polyvalence, tout en veillant à de bonnes conditions d'utilisation partagées.

→ Dernière ligne droite pour les travaux du futur dépôt de bus de Plaine de Baud

En 2019, Rennes Métropole a décidé la rénovation, l'agrandissement et le déplacement de l'actuel dépôt situé sur le secteur de Baud-Chardonnet à Rennes. L'enjeu est double : libérer de l'espace pour l'aménagement de la Zac Baud-Chardonnet et disposer d'un dépôt adapté au futur réseau, notamment à la transition énergétique du diesel vers l'électrique, et plus fonctionnel pour les salariés du site.

Le futur dépôt de bus de Baud, conçu avec l'actuel exploitant du site, Keolis Rennes, sera dimensionné pour répondre aux besoins futurs du réseau et comprendra :

- L'accueil sur une aire de remisage de 180 bus électriques, avec installation de recharge lente,
- Un atelier de maintenance surmonté de 1 600 m² de panneaux photovoltaïques,
- Une aire de lavage,
- Le poste centralisé de commandes du réseau de bus et des futures lignes de Trambus.



Façade ouest de l'atelier de maintenance – projet BLP & Associés

L'atelier de maintenance, principal bâtiment de ce futur dépôt de bus, s'étendra sur une surface au sol de 6 400 m². Le bâtiment atteindra un niveau de performance énergétique élevé (E4C1). Il fera la part belle aux matériaux biosourcés, notamment le bois pour sa construction et sera raccordé au réseau de chaleur de Baud-Chardonnet alimenté au bois-énergie.

La mise en place de 1 366 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'atelier de maintenance est prévue dans le projet. Une installation ultérieure de panneaux photovoltaïques sur l'aire de remisage des bus est en cours d'étude. Ce dépôt, inséré dans un environnement urbain, sera entouré d'une haie végétalisée.

Coût du projet : 33,3 M€ HT (valeur 2019) dont 24,8 M€ HT de travaux et 8,5 M€ HT pour les études (maîtrise d'œuvre, études environnementales), la déconstruction de l'actuel dépôt et les provisions pour aléas.

→ Nouveautés 2025/2026 de l'offre STAR

À partir du 1^{er} septembre, l'offre de transport sur les communes de Betton, Chevaigné et Saint-Sulpice-la-Forêt, sera adaptée pour répondre aux besoins des voyageurs :

51 Modification de l'itinéraire et renforcement de l'offre de la ligne 51 qui transitera par la rue de Rennes à Betton avec un passage toutes les 10 minutes en heures de pointe et de 20 minutes en heures creuses. En contrepartie, la ligne 83 ne dessert plus la commune de Betton mais est arrêtée au pôle de correspondance « Les Gayeulles »

83

70 Modification de l'itinéraire de la ligne 70 qui reliera toute la journée, du lundi au dimanche, la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt, les quartiers est de Betton (la Haute Plesse et la Haye Renaud) et le pôle de correspondance « Les Gayeulles ». Outre une offre de transport plus régulière et des temps de parcours optimisés pour la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt, elle permettra une desserte plus directe vers la ligne **b** pour le nouveau quartier de la Haute Plesse (800 logements à terme). (NB : La commune de Saint-Sulpice-la-Forêt était auparavant desservie par la ligne 70 en heures de pointe et par le prolongement de la ligne 71 de Chevaigné en heures creuses. Le prolongement de la ligne 71 s'arrête donc et son terminus sera à Chevaigné toute la journée.)

78 Prolongement de la ligne 78 en heures de pointe, pour relier directement Betton à la zone d'emploi de Cesson-Viasilva. Elle assure également la desserte des arrêts de campagne de Betton aujourd'hui assurée par la ligne 70.

222 La ligne complémentaire 222 proposera une liaison entre l'est de Betton et le collège François Truffaut pour les entrées de 8h et 9h ainsi que pour les sorties de 16h et 17h.

En complément :

34 La circulation de la ligne 34 le samedi sur la commune de Cesson-Sévigné est pérennisée après une année d'expérimentation.

Des nouveaux arrêts seront créés à partir du 1^{er} septembre :

153_{ex} Ajout de l'arrêt « Tertre » à Vezin-le-Coquet sur la ligne 153ex

91 Ajout des arrêts « Epalet » et « Noë » à Bruz sur la ligne 91

61 **161_{ex}** Création de l'arrêt « Simone Marchand » à Saint-Erblon pour desservir au mieux le centre-ville de la commune

73 Création de l'arrêt « Bois de Soevres » à Vern-sur-Seiche sur la ligne 73 pour la zone d'activité

80 Ajout de deux dessertes de la DGA-MI à Bruz sur la ligne 80 sur la pause méridienne.

Aménagement des transports pour répondre aux besoins des scolaires et étudiants :

- Création de la ligne 35 reliant Villejean-Université aux campus de la Harpe et « The Land ». Cette ligne fonctionne en heures de pointes, en période scolaire et pendant les vacances durant lesquelles les campus sont en activité. Elle vient se substituer à l'actuelle ligne complémentaire numéro 205.
- Aménagement de l'offre scolaire avec des renforts d'offre sur les lignes 218, 237 et 241, pour s'adapter aux évolutions attendues des effectifs.
- Enfin, pour accompagner la modification de la carte scolaire pour les élèves issus de l'école Guyenne, les horaires de la ligne 65 à destination du collège de Pacé sont adaptés pour proposer une liaison avec les arrêts « Berry » et « Bourbonnais ».

BUS

→ Rennes Métropole poursuit sa transition vers un parc de bus 100% décarboné à l'horizon 2030

À l'horizon 2030, conformément aux objectifs du [Plan de déplacements urbains](#) (PDU), la quasi-totalité de la flotte de bus sera à énergie propre, en électrique pour l'intra-rocade, et au gaz naturel pour les lignes métropolitaines. À l'automne 2020, Rennes Métropole validait l'acquisition de 92 autobus "eCitaro" électriques pour les lignes urbaines et Chronostar pour une 1^{ère} tranche de déploiement de lignes électriques.

- **Au total, 8 lignes, dont 4 lignes Chronostar, seront réalisées avec des bus électriques à fin 2026 : les lignes C2, C3, C4, C6, 10, 12, 32 et 34.**

Le coût global, comprenant les infrastructures de recharge électrique et l'achat de matériel roulant, de la 1^{ère} tranche de déploiement de bus électriques 2023-2026 est de l'ordre de 80 M€ HT dont 60,6 M€ pour le matériel roulant.

Afin de poursuivre la conversion énergétique des deux dépôts de bus de Rennes Métropole et de l'ensemble de sa flotte de véhicules, une deuxième tranche du programme d'électrification accompagnera le projet Trambus entre 2027 et 2031, avec la mise en service de Trambus électriques et l'électrification progressive des lignes urbaines restantes.

Deux modes de recharges pour les bus électriques

Les bus électriques, dotés d'une autonomie limitée, sont particulièrement adaptés aux lignes desservant le cœur de la métropole. Leur déploiement est en cours sur les lignes urbaines les plus fréquentées. Pour les trajets de moyenne distance, vers les communes périphériques, la technologie bioGNV (gaz naturel) – reconnue pour sa fiabilité et son efficacité – est privilégiée.



Portiques de recharge au dépôt de bus Plaine de Baud



Mât de recharge au terminus Aéroport ligne C6

Les bus électriques bénéficient d'un système de recharge rapide en journée grâce à des pantographes installés sur le toit des véhicules, qui se connectent à des bornes en hauteur aux terminus de lignes. Ce dispositif permet une recharge partielle en quelques minutes, sans impacter la fréquence des services. Une recharge plus lente mais complète des batteries est ensuite réalisée la nuit, au dépôt, afin de garantir une autonomie totale pour le lendemain.

Caractéristiques techniques des bus eCitaro

Fabriqués dans un premier temps à Mannheim (Allemagne) puis depuis 2024 à Ligny-en-Barrois (Meuse), ces véhicules sont dotés de batteries de type NMC3, qui présentent un taux de recyclabilité de plus de 85 % et un taux de valorisabilité supérieur à 95 % (pourcentage du poids des matériaux recyclables et des matériaux réutilisables énergétiquement par rapport au poids total du bus).

En dotant ses bus d'énergie propre, Rennes Métropole affirme son engagement en faveur d'un réseau de transport public plus propre, plus sobre et adapté aux défis environnementaux à venir.

TRAMBUS

→ Fin de la première phase de concertation citoyenne des lignes T3 et T4 du Trambus

D'ici fin 2030, quatre lignes de BHNS (Bus à haut niveau de service) "Trambus", desserviront le centre-ville et plusieurs communes de la métropole. Elles consolideront l'offre de transport en commun sur les communes de première et deuxième couronne.

Dans la continuité des concertations menées en 2024 sur les lignes T1 et T2, les habitantes et habitants de Rennes Métropole ont été invités à s'exprimer sur les futures lignes de Trambus T3 et T4, du 24 mars au 24 juin 2025.

Plusieurs outils ont permis aux habitants de s'exprimer sur le projet, à distance ou en présentiel :

- En ligne sur le site de la fabriquecitoyenne.fr du 24 mars au 24 juin 2025
- Lors de 7 temps d'exposition et d'échanges « Trambus », en accès libre et sans inscription, organisés en mars et avril dans les différentes communes concernées par le projet.

Ligne T3 : Saint-Grégoire – Chantepie

La ligne de Trambus T3 relie les communes de Saint-Grégoire à Chantepie en passant par le centre-ville de Rennes (17,2km). 36 stations doivent jalonner son parcours pour desservir près de 55 000 habitants et 33 500 emplois à l'horizon 2035.

Au 24 juin, 416 contributions ont été partagées dans les registres papier, via les porteurs de parole ou en ligne sur le site fabriquecitoyenne.fr. Ces interventions concernaient majoritairement la pertinence et l'opportunité du projet (31%), le tracé et les dessertes (25%) ou encore l'insertion urbaine et la voirie (15%).

La répartition géographique des contributions concerne les villes de Saint-Grégoire (31%), Rennes (51%) et Chantepie (8%).

La ligne T4 : Saint-Jacques-de-la-Lande – Bruz

La ligne de Trambus T4 doit relier le terminus de la ligne **b** à la commune de Bruz, en passant par Saint-Jacques-de-la-Lande. Sur 11,3 kilomètres, la T4 prévoit 21 stations au plus près des 18 200 habitants et des 20 000 emplois du secteur en 2035.

Au 24 juin, 453 contributions ont été partagées sur les différents outils de recueil de la concertation. Ces interventions concernaient majoritairement la pertinence et opportunité du projet (27%), le tracé et les dessertes (25%) ou encore l'intermodalité et les accès (17%).

Deux tronçons de la ligne T4 font l'objet de variantes, soumises à la concertation :

- Variante à Bruz : À Bruz, le Trambus pourrait passer par la gare, entre Croix Madame et Vert-Buisson, ou conserver le tracé actuel du bus C7, via l'arrêt Gavrinis.

Par ailleurs, deux options concernant le terminus sont envisagées :

- Une variante longue, prolongeant le Trambus jusqu'au centre-ville, à la place du Dr Joly, ou,
- Une variante courte, avec un terminus au Parc de la Herverie, sur l'avenue Joseph Jan.

La répartition géographique des contributions concerne surtout la ville de Bruz (80% des contributions contre 6% pour la ville de Saint-Jacques-de-la-Lande et 8% pour Rennes).

Suite à ces concertations, Rennes Métropole actera certaines décisions cet automne. Ces décisions seront rendues publiques.

Trambus : Rappel du calendrier prévisionnel des quatre lignes de Trambus

La ligne T1 : Les travaux commenceront en 2026 et se termineront pour fin 2029.

- La ligne T1 desservira entièrement la zone commerciale de grand quartier sur la commune de Saint Grégoire, le quartier de Beaugard, le secteur de Villejean, le centre-ville de Rennes, le secteur de la Plaine de Baud, le campus de Beaulieu ainsi que le quartier Longs Champs Via Silva. Elle correspond à la ligne C4 actuelle, ligne la plus fréquentée du réseau STAR, qui sera prolongée jusqu'au secteur La Plesse côté St Grégoire.

La ligne T2 : Les travaux commenceront fin 2025 au niveau de la Route de Lorient, et se termineront pour fin 2027.

- La ligne T2 desservira le secteur de la route de Lorient, les quartiers ouest de Rennes, le centre-ville de Rennes, le secteur de la Plaine de Baud, Cesson-Sevigné et le secteur Rigourdière. Elle va permettre de proposer une offre de transport de qualité sur la partie Ouest de l'agglomération.

La ligne T3 : Les travaux commenceront début 2028 et se termineront pour fin 2030.

- La ligne Trambus T3 reliera la commune de Saint Grégoire à celle de Chantepie en passant par le centre de Rennes. Elle correspond essentiellement au tracé actuel de la ligne de bus C1 (de Chantepie à Saint Grégoire).

La ligne T4 : Les travaux commenceront début 2028 et se termineront pour fin 2030.

- La ligne Trambus T4 reliera la station de métro « Saint-Jacques – Gaîté », située sur la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande à la commune de Bruz. Elle correspond principalement au tracé actuel des lignes de bus C6 (de la station de métro « Saint Jacques – Gaîté » à l'aéroport) et C7 (de Porte de Ker Lann au centre de Bruz).

[Pour plus d'informations](#)

MÉTRO

→ D'ici l'été 2026, les toitures des garages des rames des lignes **a** et **b** du métro seront dotées de panneaux photovoltaïques, une première en France

Après des travaux de consolidation des toitures des garages des lignes **a** et **b** du métro, un chantier de pose de panneaux photovoltaïques est prévu en 2026. Un projet de longue date qui se concrétise, avec l'objectif d'autoproduire près de 10% de la consommation de roulage des deux lignes de métro, une première en France.

Les toits des garages du métro de Chantepie (ligne **a**) et La Maltière (ligne **b**) sont concernés.

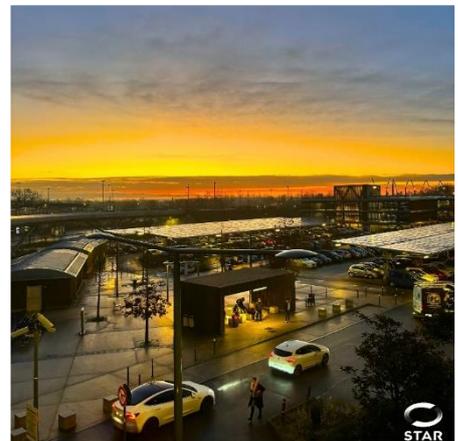
D'après les premières études d'Energ'iV, la production générée par le site de Chantepie est estimée à 544 MWh par an, soit la consommation annuelle de 118 foyers. Du côté de la ligne **b**, ce sont 420 MWh par an, soit la consommation de 91 foyers. Cette production représente près de 10% de l'énergie de traction des rames du métro pour fonctionner, les 90% restants sont apportés par ENEDIS.

Trois projets ont déjà été déployés ces dernières années :

- Toiture du garage atelier de **la Maltière** (ligne **b**) ;
- Toiture du Parc Relais **Saint-Jacques – Gaîté** ;
- Toiture du Parc Relais **Cesson-ViaSilva** ;
- Ombrières Parc Relais **La Poterie** (mai 2025) ;

Plusieurs autres projets seront réalisés dans les mois à venir :

- Ombrières Parc Relais **Les Préales** (fin 2025) ;
- Toiture du futur dépôt de bus **Baud-Chardonnet** (printemps 2026).
- Toiture du Garage atelier de **la Maltière** - ligne **b** (automne 2026) ;
- Toiture du Garage atelier de **Chantepie** - ligne **a** (automne 2026) ;
- Parkings bus des dépôts de bus de **Baud-Chardonnet et Mi-Voie** (courant 2028)



→ Ligne a : remplacement de l'ensemble des ascenseurs

Après la modernisation des escaliers mécaniques, Rennes Métropole engage un large plan de remplacement de l'ensemble des ascenseurs de la ligne a (stations, parcs relais et Garage Atelier). Outre garantir le bon fonctionnement et la haute disponibilité de ce service, ce remplacement permet d'améliorer le confort et la sécurité des voyageurs, en bénéficiant des dernières normes de sécurité en vigueur.

Leur remplacement complet est notamment lié à leur usure globale, après plus de 20 ans d'exploitation, qui ne permet plus de garantir un bon niveau de disponibilité, avec un risque élevé de panne non réparable.

En pratique

Les 44 ascenseurs de la ligne a du métro vont être progressivement et successivement remplacés entre le 2^{ème} trimestre 2026 et début 2028. La programmation de ces interventions est pensée pour affecter le moins possible les usagers du métro, avec toutefois une durée d'immobilisation de chaque ascenseur pendant d'1,5 à 2 mois. L'entreprise qui intervient sera très vigilante à limiter au maximum les nuisances pour les usagers.

Le réseau STAR communiquera en station, sur STAR l'appli, le site internet star.fr et les réseaux sociaux pour toutes les phases de ces travaux.

→ En 2028, un métro toutes les minutes et 25% de capacité en plus sur la ligne a

Les travaux d'augmentation de la capacité de la ligne a ont débuté début avril 2025 à la station J.F. Kennedy. Ces travaux visent, à terme en 2028, à augmenter de 25 % la capacité de transport de la ligne et permettront de faire circuler une rame toutes les minutes au lieu d'1min20 aujourd'hui. L'objectif : une meilleure gestion du flux de passagers, notamment en heures de pointe.

Du point de vue de l'infrastructure, les travaux à réaliser comprennent :

- **Le prolongement de l'arrière-gare souterraine** sous la dalle Kennedy d'environ 200 mètres pour créer 5 places de remisage des rames.
- **La création d'un second quai** à la station J.F. Kennedy pour améliorer la gestion des flux de passagers.
- **Le déplacement de l'aiguillage** en arrière-gare pour réduire le temps de retournement des rames et augmenter leur fréquence de passage.
- **La création d'un nouvel ouvrage annexe** en extrémité d'arrière-gare, répondant aux exigences en matière de ventilation, désenfumage et accès de secours.

Pour accompagner ces évolutions, la flotte de rames sera renforcée par l'acquisition de 7 rames de type « VAL 208 NG3 », portant le nombre de rames de 30 à 37, qui arriveront à Rennes durant les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2026.

À l'horizon fin 2028, la station JF Kennedy sera entièrement transformée. Elle disposera de deux quais, d'équipements supplémentaires et d'une nouvelle dalle de verre en surface, offrant ainsi un confort accru aux usagers. La station, moderne et fonctionnelle, s'inscrit dans la volonté de Rennes Métropole de proposer un réseau de transport en commun toujours plus efficace et agréable.



Vue de la dalle Kennedy avec la nouvelle dalle de verre. Manuelle Gautrand architecte

Rendez-vous à ne pas manquer

1^{er} semestre 2026 : Visite presse de mi-chantier

Au premier semestre 2026, une visite presse de mi-chantier vous sera proposée pour découvrir les coulisses de ce chantier. Plus d'informations à venir.

VÉLOS

→ Réseaux express vélo : six nouveaux itinéraires prochainement livrés

Projet structurant en matière de mobilités actives sur le territoire, le Réseau express vélo (REV) prévoit de relier Rennes et 15 communes de la première couronne de la métropole. D'ici fin 2026, les **14 liaisons** du REV représenteront **104 km de liaisons cyclables** permettant d'assurer la continuité, la lisibilité et la sécurité des aménagements pour encourager la pratique du vélo, alternative à la voiture. 80 % des habitants de Rennes Métropole seront desservis.

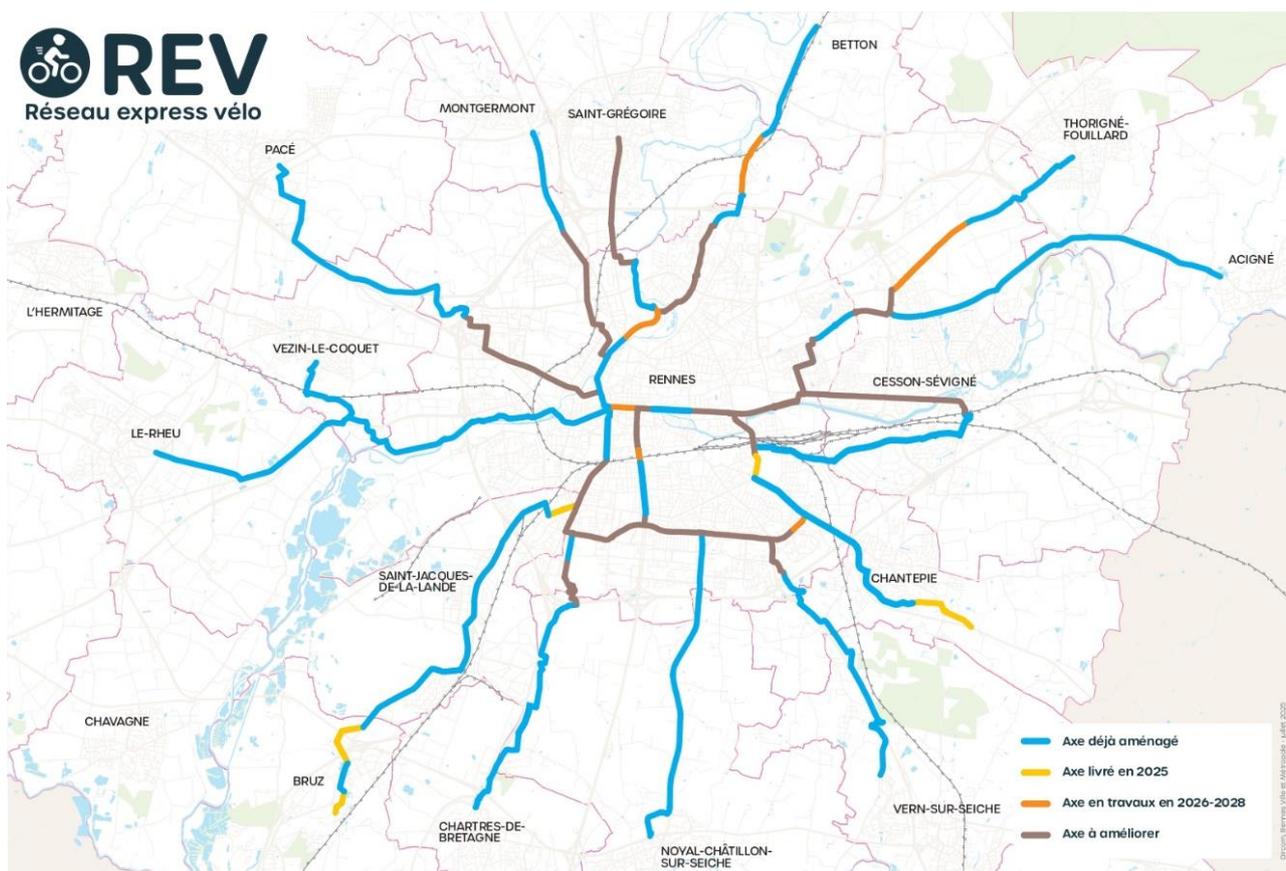
Les années 2023 et 2024 ont été marquées par la livraison de plusieurs tronçons importants, la poursuite des travaux et le début des opérations sur d'autres itinéraires.

Les itinéraires livrés depuis 2024 :

- Rennes - Vern-sur-Seiche ;
- Rennes - Le Rheu ;
- Rennes - Montgermont ;
- Rennes - Noyal-Châtillon-sur-Seiche ;
- Rennes - Pacé ;
- Rennes - Cesson-Sevigné.

Six itinéraires à venir en 2025 et 2026 :

- Rennes - Chartres-de-Bretagne ;
- Rennes - Acigné ;
- Rennes - Betton ;
- Rennes - Saint-Jacques - Bruz ;
- Rennes - Chantepie : Livraison au cours de l'automne de la ligne complète du REV Rennes-Chantepie
- Rennes - Saint-Grégoire : améliorations de tronçons prévues en 2026.



En complément, Rennes Métropole continue de développer ses infrastructures cyclables. Au 1^{er} septembre 2025, le Schéma Directeur Vélo est réalisé à plus de 50% : 69 km de REV est aménagé, et 200 km de liaisons secondaires.

À noter

Les travaux d'aménagement de la liaison cyclable entre **Montgermont et La Chapelle-des-Fougeretz**, réalisés dans le cadre du Schéma Directeur Vélo, sont achevés depuis le **1er août**. La piste cyclable ainsi que la voie réservée aux bus sont désormais ouvertes à la circulation. Des interventions complémentaires sont prévues en septembre et octobre, afin de finaliser le marquage au sol et d'installer le mobilier urbain.

→ Les aménagements cyclables : la sécurisation des carrefours se poursuit

La Ville de Rennes et Rennes Métropole agissent pour sécuriser les aménagements accidentogènes, améliorer la lisibilité pour les cyclistes, développer les zones apaisées autour des écoles, et faciliter les déplacements des seniors et personnes à mobilité réduite.

En 2025, plusieurs réalisations majeures se poursuivent pour répondre à ces enjeux :

- Livraison de nouveaux carrefours stratégiques (Vitré-Danton-Foulon, Chateaugiron-Villebois Mareuil, Bd Armorique-Général George Patton, Langevin-Oscar Leroux, Bignon-Hutin Desgrées-Chateaugiron)
- Sécurisation des traversées piétonnes hors carrefours à feux, diffusion d'une brochure à destination des aménageurs et poursuite des ateliers de sensibilisation autour de la cohabitation piéton / cycle
- Signalisation au sol des Sas Vélo : fresques réalisées sur 14 carrefours, dans le cadre du budget participatif, pour rendre ces zones plus visibles par tous les usagers

→ De nouveaux vélos reconditionnés en libre-service

Depuis cet été, de nouveaux vélos gris sont visibles dans les stations du service STAR le vélo en libre-service. Ces nouveaux modèles sont des vélos reconditionnés. Ils sont intégrés au parc rennais dans une logique d'économie circulaire et de responsabilité environnementale.

Identiques au modèle STAR, ils disposent des mêmes qualités techniques : simplicité d'usage, robustesse et sécurité. Une fois arrivés à Rennes, les vélos ont été entièrement démontés, inspectés, réparés et ajustés.

Ce processus de reconditionnement permet à Rennes Métropole de renouveler 300 vélos au sein du parc en libre-service, tout en garantissant la continuité du service, qui repose sur la disponibilité permanente de 650 vélos. Un enjeu majeur pour maintenir la qualité et la fiabilité de l'offre STAR, régulièrement sollicitée par les usagers.

Un engagement en faveur de l'innovation durable

Pionnière dès 1998 avec le déploiement du premier service informatisé de vélos en libre-service, Rennes Métropole poursuit aujourd'hui son engagement en faveur d'une mobilité durable en intégrant pleinement la démarche de reconditionnement. Cette orientation permet de privilégier la réparation plutôt que l'achat systématique de nouveaux équipements, tout en assurant un service de même qualité et au même tarif pour les usagers.

Les vélos reconditionnés sont reconnaissables à leur cadre gris, portant la mention « STAR, le vélo reconditionné ». Une initiative concrète qui s'inscrit dans les engagements de la collectivité pour une ville plus sobre, plus responsable et toujours plus innovante en matière de mobilité.

→ Le déploiement des stationnements vélos fermés se poursuit aux abords des gares

Pour accompagner la montée en puissance de l'intermodalité entre le train et le vélo, de nouveaux box vélos sont installés en gare de Bruz (côté Vert-Buisson et côté gare), gare de Betton ainsi qu'en gare de L'Hermitage Mordelles.

Plus pratiques pour déposer son vélo, les box vélos sont individuels et accessibles 24h/24, 7j/7. Un cadenas ainsi qu'un anti-vol individuel sont nécessaires à leur utilisation.

Rendez-vous à ne pas manquer

6^{ème} édition du "Tour de Reine" et convergence à vélo vers le centre-ville depuis les communes de la Métropole

La 6^{ème} édition de "Le Tour de Reine", déambulation festive à vélo dans la ville organisée par l'm From Rennes et Petite Rennes, aura lieu le dimanche 7 septembre. Rennes Métropole et la ville de Rennes s'associent avec Rayons d'action pour proposer aux métropolitains de faire une "convergence à vélo" depuis les communes intéressées pour rejoindre le Tour de Reine.

La Petite Rennes œuvre sur le bassin de vie rennais pour faire du vélo un levier de solidarités environnementales, économiques et citoyennes. L'association encourage chacun-e à gagner en autonomie, dans un esprit de partage des savoirs et d'ouverture.

En collaboration avec l'association Rayons D'Action, le Tour de Reine s'ouvre aux communes de la métropole avec une grande **convergence à vélo** jusqu'à Rennes pour rallier le départ et agrandir le cortège de la déambulation (La Chapelle-Thouarault, L'Hermitage, Vezin-le-Cocquet, Le Rheu, Chavagne, Pacé, Montgermont, Betton, Cesson-Sévigné, Chantepie). Un enjeu pour **sensibiliser les habitants de la Métropole** à utiliser les **réseaux express vélo** et rejoindre le centre-ville de Rennes.

[Retrouvez les itinéraires de cette convergence à vélo](#)

MARCHE

→ En septembre, Rennes accueillera la 3^{ème} édition des Rencontres nationales de la marche en ville

Les bienfaits de la marche – aussi bien pour la santé que pour lutter contre la sédentarité – s'imposent comme un levier central pour penser la ville de demain : une ville sobre, décarbonée, et accessible à tous, sans distinction d'âge ou de classe sociale. À Rennes, cet engagement prend une forme concrète. La ville multiplie les initiatives pour encourager la marche, rééquilibrer l'espace public en faveur des piétons et proposer un cadre de vie plus apaisé, plus inclusif et respectueux de l'environnement.

Après une 1^{ère} édition à Marseille en septembre 2021 puis à Reims en novembre 2023, **la Ville de Rennes accueillera les 25 et 26 septembre 2025, la 3^{ème} édition des Rencontres nationales de la marche en ville à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Rennes.**

Organisées par le collectif Place aux piétons, composé de la FFRandonnée, Rue de l'Avenir, 60 Millions de piétons et le Réseau vélo et marche, en partenariat avec l'ADEME, la DGITM, la Ville, la Métropole de Rennes et Keolis, ces Rencontres auront lieu dans un format inédit comprenant des ateliers et des tables rondes précédées de marches exploratoires à la découverte du territoire de la métropole rennaise.

Ouverte à toutes et à tous, cette 3^e édition s'adresse aux collectivités locales, services de l'État, chercheurs, étudiants, associations françaises et européennes, bureaux d'études, entreprises, piétons et randonneurs et à toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour le développement des mobilités actives.

Pour l'occasion, de nombreuses conférences, animations et tables-rondes sont organisées pour amener à repenser la place de la marche dans la ville. [Découvrez le programme complet](#)

COVOITURAGE

Développer le covoiturage à Rennes Métropole

La politique de covoiturage de Rennes Métropole repose sur plusieurs piliers :

- Le développement d'infrastructures adaptées (voies réservées, parkings...) permettant d'augmenter la visibilité de la pratique du covoiturage et de la rendre plus accessible et attractive,
- La mise à disposition d'outils publics de mise en relation des covoitureurs offrant des fonctionnalités adaptées aux besoins d'aujourd'hui et permettant de massifier les flux,
- La mise en place d'actions de communication et de sensibilisation et d'aide à la constitution d'équipages pour aider les habitants de la métropole et ceux qui la fréquentent,
- La mise en place d'incitatifs pouvant prendre la forme de voies et places réservées, mais aussi de « nudges », ou coups de pouce, financiers ou non.

→ La ligne « star't » se dote d'un nouvel arrêt à Montgermont

Un nouvel arrêt de [la ligne star't](#) est créé pour la commune de Montgermont, permettant des liaisons avec les autres arrêts de la ligne (Le Rheu, Pacé, Saint-Grégoire et Cesson-Sévigné). Situé au 1 rue de Galilée, sur le parking de covoiturage de la zone Décoparc, ce point de montée et de descente facilite l'accès au service pour les habitants et les actifs du secteur.

La ligne de covoiturage sans réservation star't, mise en place au nord de Rennes, continue de se développer. Ce service innovant permet de se déplacer en covoiturage aussi simplement qu'en bus : il suffit de se signaler via l'application mobile dédiée et de patienter à un arrêt identifié. Un conducteur ou un véhicule star't vient alors récupérer le passager en quelques minutes. L'application star't permet aux conducteurs et passagers de partager leurs trajets en temps réel, sans contrainte de réservation.

→ Poursuite de l'aménagement des parcs relais du réseau STAR pour favoriser le covoiturage et l'intermodalité des déplacements

Rennes Métropole poursuit l'aménagement des parcs relais du réseau STAR pour favoriser le covoiturage et l'intermodalité des déplacements métropolitains. Un aménagement spécifique a été mis en œuvre dans cinq des huit parcs relais (P+R) du réseau STAR, afin d'encourager le covoiturage via un contrôle d'accès intelligent et une gestion dynamique des places disponibles. Le dispositif consiste à réguler le stationnement réservé aux covoitureurs dans les P+R de la ligne [b](#), ainsi que dans les P+R aériens des Préales et de La Poterie. Son déploiement est prévu en 2025 dans les trois P+R souterrains de la ligne [a](#) : JF Kennedy, Henri Fréville et Villejean-Université.

L'enjeu : proposer des places réservées aux covoitureurs dans chaque parc relais du réseau STAR pour leur garantir un accès rapide au métro.

Ce système présente un intérêt majeur, il valorise la pratique du covoiturage en offrant des avantages concrets aux utilisateurs :

- L'augmentation significative du nombre de places réservées dès la mise en service des P+R concernés ;
- L'ajustement dynamique du nombre de places disponibles selon le parc, les jours de la semaine et les tranches horaires, en fonction de la pression réelle sur le stationnement, et potentiellement selon des événements particuliers comme les pics de pollution ;
- L'information en temps réel des usagers sur la disponibilité des places via des panneaux extérieurs, complétés par les différents supports alimentés en Open Data.



Système installé à l'entrée du P+R Saint Jacques Gaîté



Système installé à l'entrée du P+R La Poterie

→ Blablacar Daily : un lancement encourageant

Rennes Métropole et le réseau STAR s'associent à BlaBlaCar Daily pour proposer une nouvelle solution de covoiturage du quotidien, accessible à l'ensemble des habitants du territoire. Ce partenariat s'inscrit dans la politique métropolitaine en faveur de mobilités plus durables, partagées et économiquement avantageuses.

Ce nouveau service, déployé sous le nom Covoit'STAR x BlaBlaCar Daily, permet aux passagers de se déplacer facilement jusqu'à 60 km depuis ou vers toutes les communes de Rennes Métropole. En parallèle, les conducteurs peuvent valoriser leurs trajets réguliers, sans détour, en accueillant un ou plusieurs passagers.

Un dispositif gagnant pour tous les usagers

Pour les conducteurs, le service offre une rémunération pouvant atteindre jusqu'à 150 € par mois, sans contrainte de détour, avec la possibilité de sélectionner les passagers.

Pour les passagers, Covoit'STAR x BlaBlaCar Daily garantit souplesse et confort, avec des horaires adaptés, des économies substantielles sur les trajets quotidiens, et la sécurité d'un réseau de conducteurs vérifiés.

Ce partenariat stratégique entre un acteur local de la mobilité et une plateforme nationale de covoiturage répond à un double objectif : renforcer l'attractivité du territoire tout en réduisant l'usage individuel de la voiture.

- **Mi-août 2025, près de 84 000 personnes étaient inscrites sur la plateforme. 94% des inscrits ont au moins une proposition de covoiturage correspondant à leur trajet. Plus de 82 000 trajets ont été réalisés entre janvier et le 14 août 2025.**
- **Par ailleurs, une soixantaine d'établissements de plus de 100 salariés se sont référencés dans l'application et disposent d'un tableau de bord de leurs données (la plupart sont des établissements engagés dans une démarche de plan de mobilité employeur).**

→ Défi Covoiturage pour la semaine de la mobilité

Du **15 au 28 septembre** Covoit'STAR by BlaBlaCar Daily propose un défi co-voiturage pour tous les habitantes et habitants de Rennes Métropole. L'objectif de ce défi étant d'inciter les usagers à tester le covoiturage avec, à la clé, des cadeaux pour les plus assidus. Un tirage au sort sera effectué parmi les personnes ayant effectué un minimum de trajets pendant le défi.

Pour participer, il suffit de télécharger l'application Covoit'STAR by BlaBlaCar Daily (disponible sur le play store et l'app store).

Mais aussi...

- Une voie partagée entre les transports publics et les covoitureurs sur la route de Nantes (RN137), entre la RD34 et la porte d'Alma, sur une distance de 4,2 km, en direction de Rennes qui permet un gain de temps pouvant aller jusqu'à 6 minutes en cas de congestion*. Cette première expérimentation durera jusqu'à fin 2026. Elle sera évaluée pour déterminer les conditions d'une généralisation progressive de ces voies réservées à l'échelle de la métropole.
- Un réseau d'aires de covoiturage (20 aires sur la métropole), dont l'aire de Laillé, qui a été agrandie en lien avec la voie réservée aux transports en commun et covoiturage.

* Gain de 6 minutes mesuré en heures de pointe sur certaines courses de la ligne de bus 80 reliant Laillé à Rennes Henri Fréville

AUTOPARTAGE

→ Deux vélos cargo en libre-service rejoignent la flotte Citiz Rennes Métropole

Dans le cadre du Plan de déplacements urbains, le service d'autopartage Citiz Rennes Métropole, opéré par Citedia, enrichit son offre en intégrant deux vélos-cargos en libre-service. Disponibles dès le mois de septembre à la gare de Rennes, ces nouveaux véhicules viennent compléter la flotte existante pour proposer une alternative écologique, pratique et économique à la voiture.

Conçus pour répondre à une grande variété de besoins, les vélos-cargos sont équipés d'un bac avant spacieux pouvant transporter jusqu'à 80 kg de charge. Ils permettent ainsi de faire ses courses, transporter ses enfants (2 à 4 places assises avec ceinture), ou partir en balade confortablement. Grâce à leur assistance électrique, ils offrent une autonomie allant jusqu'à 75 km, avec une excellente stabilité assurée par leurs deux roues et un système d'amortisseur de direction.

Tarifs accessibles et fonctionnement simplifié

Les vélos-cargos sont accessibles 7j/7, 24h/24 à tout abonné au service Citiz. La tarification est établie à 2€/heure ou 20€/jour. Le tarif est tout compris.

Les vélos ne sont pas réservables en ligne – cette option sera mise en place en 2026. Pour prendre possession du vélo, il suffit de le débloquer avec un badge Citiz ou la carte KorriGo Services, puis de le restituer à sa station d'origine, au sein du parking Gare Sud, en fin de location.

→ Citedia poursuit le recrutement de véhicules de particuliers pour développer sa flotte d'autopartage

[Citiz Rennes Métropole](#) permet d'accéder à tout moment à un véhicule en libre-service, adapté aux besoins de chacun, pour quelques heures ou plusieurs jours. La flotte propose une large gamme de véhicules, allant de la citadine à l'utilitaire, y compris 8 modèles électriques. En 2025, Citiz continue de diversifier son offre et poursuit l'intégration de véhicules de particuliers dans sa flotte d'autopartage pour promouvoir une mobilité partagée, économique et responsable.

Depuis sa mise en service le 1^{er} juillet 2019, la fréquentation du service d'autopartage n'a cessé de croître. L'année 2023 avait marqué une nouvelle étape dans la croissance du service avec le franchissement symbolique du million d'euros de chiffre d'affaires. En 2024, le service a continué de progresser fortement avec 6 050 abonnés (contre 4 870 en 2023) et plus de 30 000 réservations enregistrées au cours de l'année.

Aujourd'hui, le service d'autopartage Citiz Rennes Métropole propose une flotte de 95 véhicules :

- 83 véhicules en boucle répartis sur 51 stations (dont 8 véhicules électriques et 3 véhicules de propriétaires particuliers),
- 20 véhicules en free-floating disponibles sur l'intra-rocade.

Pour développer son offre, Citedia souhaite continuer l'intégration de véhicules de particuliers dans sa flotte. Confier un véhicule au service d'autopartage Citiz permet de réduire significativement les charges liées à sa possession tout en participant à une démarche de mobilité durable.

Intégré à la flotte Citiz, le véhicule devient accessible en libre-service aux adhérents du réseau grâce à un système embarqué sécurisé, tout en restant disponible pour son propriétaire. L'assurance, l'entretien, le contrôle technique ainsi qu'une place de stationnement réservée à proximité du domicile sont pris en charge par Citiz, qui reverse également une part des recettes générées par les trajets effectués avec le véhicule.

Ce dispositif s'adresse aux véhicules de moins de 5 ans et de moins de 50 000 km, situés sur le territoire de Rennes Métropole, et s'inscrit dans une logique de réduction du nombre de voitures en circulation tout en facilitant l'accès à une mobilité flexible et partagée.

PARKINGS PUBLICS

→ Travaux de déploiement des Installations de Recharge des véhicules électriques

Depuis cet été, cinq parkings relais supplémentaires sont dotés de bornes de recharge pour véhicules électriques : Les Préales, Henri Fréville, Villejean-Université, J.F. Kennedy et La Poterie.

Ils viennent s'ajouter aux quatre parcs relais déjà équipés auparavant – Cesson-Viasilva, Saint-Jacques – Gaîté, Les Gayeulles et La Poterie – portant ainsi le total à 200 places de stationnement avec recharge électrique.

→ Poursuite des travaux sur le parking Colombier

Rennes Métropole poursuit les travaux d'aménagement du parking Colombier, nécessaires afin d'éviter sa fermeture pour des questions de sécurité.

Ainsi sont en cours de réalisation :

- Sécurité incendie (amélioration du désenfumage, extinction automatique à eau, isolement du parking, création de sorties de secours sur la dalle et mise en conformité de l'électricité)
- Améliorations fonctionnelles (peinture, système de guidage lumineux, refonte de la signalétique, mise en place de contrôle d'accès permettant la fermeture du site, places de recharge de véhicules électriques)

Les travaux se localisent en grande majorité en sous-terrain, avec certaines émergences dans l'espace public. [Plus d'informations sur les prochaines phases du chantier](#)

Phase 2 : de novembre 2025 à avril 2026



Plan des émergences



■ accès piétons ouverts
■ accès piétons fermés

À noter : Fermeture du parking Vilaine

À partir de la rentrée 2025, les premiers travaux visant à déconstruire le parking Vilaine débuteront. Le parking reste accessible jusqu'à la fin du mois d'août.

Pour rappel, en centre-ville, l'offre de stationnement est globalement stable depuis 2021 et se répartit entre 1 600 places de stationnement sur voirie (stationnement payant en zone rouge) et 6 300 places dans les parkings publics (Citédia). Le parking Vilaine disposait de 249 places de stationnement. Elles seront largement compensées par les capacités disponibles dans les parkings à proximité. Pour rappel, le seul parking de l'Hôtel Dieu, ouvert en janvier 2023, offre 305 places.

L'étude menée par les services de Rennes Métropole sur la fréquentation des parkings publics montre que les seules capacités disponibles des parkings des Lices, Kléber et Chézy-Dinan seront suffisantes pour accueillir le report de la totalité des usagers de l'ancien parking Vilaine.

Les parcs-relais aux extrémités des lignes de métro disposent également d'une réserve de places conséquente permettant d'accueillir les usagers du parking Vilaine désirant se tourner vers les transports en commun. En effet, les **8 parcs-relais** du réseau STAR, proposent un total de **4 096 places accessibles** de 5h à 1h du matin (2h du matin du jeudi au samedi). À titre indicatif, le samedi, les parcs-relais disposent de **2 300 places disponibles** à l'heure où ils sont les plus chargés. Par ailleurs, les études montrent que le niveau de fréquentation des parkings publics de Rennes connaît une baisse de 20% depuis les années 2010. 2,5 millions d'usagers ont été comptabilisés en 2013. Ils étaient 2 millions en 2024. Enfin, pour accompagner la fermeture du parking Vilaine, les heures de fermeture des parkings Chézy-Dinan et Kléber seront décalées d'ici le 1er septembre pour se rapprocher des horaires pratiqués dans les autres parcs de stationnement du centre-ville. Et pour toutes celles et ceux qui voudront accéder au centre-ville et à ces différents parkings depuis les différentes entrées de Rennes, la signalétique sera mise à jour et renforcée.

ACCESSIBILITÉ

→ L'arrêt en station de bus devient obligatoire en cas de présence à l'arrêt

À compter de la rentrée scolaire 2025, plus besoin de faire signe au conducteur pour que le bus s'arrête : celui-ci marquera systématiquement l'arrêt dès lors qu'un usager sera présent à l'arrêt. Une aide précieuse qui simplifie la mobilité des personnes malvoyantes, notamment sur les arrêts multi lignes.

→ De nouveaux pictogrammes installés dans le métro pour mieux se repérer

Dans une démarche d'amélioration continue de l'accessibilité, une nouvelle signalétique visuelle est déployée sur les lignes **a** et **b** du métro STAR. L'objectif : faciliter l'orientation de tous les voyageurs, et en particulier celle des personnes en situation de handicap, des personnes présentant des troubles cognitifs, des non-lecteurs, des allophones ou encore des enfants.

Des pictogrammes simples et parlants

Le projet repose sur l'introduction de **pictogrammes distinctifs** associés aux quatre directions principales des 2 lignes de métro (La Poterie, J.F. Kennedy, Cesson – ViaSilva et Saint-Jacques – Gaîté).

Conçus en concertation avec des usagers en situation de handicap accompagnés de professionnels, ces symboles ont été pensés comme un **langage visuel universel**, facilement compréhensible par toutes et tous.



© Julien Mignot – Rennes, Ville & Métropole

Chaque pictogramme a été choisi pour sa simplicité et sa capacité à évoquer visuellement la destination :

- Une **feuille** pour ViaSilva, en référence à son lien fort avec la nature et au latin "silvia" qui signifie forêt ;
- Un **pot** pour La Poterie, en écho à son nom ;
- Un **sourire** pour Saint-Jacques – Gaîté, clin d'oeil à la notion de « gaieté » ;
- Une **grille** pour Kennedy, rappel de l'architecture géométrique du quartier.

Il ne s'agit pas de représenter les quartiers, mais d'aider les voyageurs à repérer facilement les directions, grâce à des repères visuels simples, lisibles et bien contrastés (blanc sur fond bleu). Ces visuels seront progressivement intégrés à l'ensemble des supports d'information voyageurs : signalétique en station, plans, guides, etc.

→ STARmeguide, un service de plus en plus utilisé

STARmeguide est un service d'accompagnement voyageur de STAR qui permet aux personnes éligibles d'effectuer un déplacement sur le réseau dans toute la métropole d'adresse à adresse en étant guidé par un accompagnateur STAR. Prendre un ticket, se repérer, effectuer une correspondance...les accompagnateurs STAR sont présents pour faciliter les déplacements de tous, gratuitement.

En 2024, l'utilisation du service STARmeguide a connu une forte progression en nombre de trajets, avec 394 trajets accompagnés réalisés contre 87 en 2023, ainsi qu'en nombre d'inscrits avec 107 nouvelles inscriptions.

L'évolution du service en porte-à-porte depuis novembre 2023 a largement contribué à cette hausse de fréquentation.

- **118** personnes sont inscrites en base de données à fin décembre 2024
- **394** trajets réalisés en 2024 (contre 87 réalisés en 2023)
- **1595** personnes inscrites au service HANDISTAR ont utilisé au moins une fois le service en 2024

LOGISTIQUE URBAINE

→ Une Charte de logistique urbaine durable actualisée

Quatre ans après la signature de la première Charte de Logistique Urbaine Durable avec une trentaine d'acteurs locaux, Rennes Métropole renforce cette démarche pour répondre aux objectifs de réduction des consommations d'énergie, tout en maintenant la compétitivité des entreprises présentes sur le territoire. Aujourd'hui, ce sont près de 90 partenaires, acteurs publics et privés, qui s'associent pour construire une logistique plus décarbonée, moins impactante pour les quartiers, et plus respectueuse des enjeux sociaux.

La logistique urbaine répond à plusieurs enjeux :

- **Économique** : la logistique urbaine accompagne le développement économique et territoire; elle représente le tiers du coût logistique total de l'acheminement d'une marchandise et concentre de nombreux emplois.
- **Environnementaux** : plusieurs problématiques doivent être traitées simultanément : anticiper et rendre soutenable la demande de livraisons, réduire les émissions du transport routier de marchandises et accélérer le report modal.
- **Sociaux** : stress lié à la livraison en centre-ville, horaires, pression sur les délais... Les métiers de la logistique sont exposés à différents risques et connaissent des difficultés de recrutement malgré des besoins croissants; par ailleurs, le récent développement des plateformes numériques de mise en relation d'expéditeurs de marchandises et de coursiers a démontré des impacts sociaux négatifs lorsque les pratiques ne sont pas encadrées.
- **Urbanistiques** : emprises foncières pour stocker et organiser les flux de marchandises dans la ville, présence du véhicule utilitaire au sein l'espace public, nouvelles pratiques de consommation et de mobilité des particuliers.

Concrètement, cette Charte vise à accompagner la transition écologique et sociale de la logistique urbaine, via des actions ancrées et adaptées au territoire de Rennes Métropole. Cela passe par l'optimisation des flux et l'innovation, de manière favorable au dynamisme économique, et en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Ces dernières années, des avancées concrètes ont déjà été réalisées :

- Un diagnostic territorial mené par l'Audiar (Agence d'urbanisme) en collaboration avec les partenaires, afin de mieux comprendre et partager les dynamiques logistiques à l'échelle de la métropole ;
- Des études complémentaires sur le foncier logistique (portées par Rennes Métropole) et sur l'ergonomie des livraisons (réalisées par la Carsat) ;
- Intégrer les usages de la livraison pour la création du Réseau Express Vélo (REV) ;
- La création de nouvelles aires de livraison ;
- L'instauration d'un dialogue structuré entre les acteurs, autour notamment des enjeux de décarbonation (étude sur les Zones à Faibles Émissions) et de l'amélioration des conditions de livraison.

Cette nouvelle charte s'accompagne d'actions renforcées, parmi lesquelles :

- Engager la transition énergétique du parc roulant des entreprises de transport,

- Expérimenter de nouvelles formes d'espaces logistiques urbains,
- Améliorer la logistique des chantiers,
- Développer et optimiser les aires de livraison,
- Favoriser la Slow Logistique et la sobriété, en lien avec le Plan alimentaire territorial et la feuille de route de l'économie circulaire pour le territoire de Rennes Métropole
- Améliorer les conditions de travail des professionnels et des livreurs et davantage prendre en compte les enjeux sociaux,
- Accompagner le développement de la cyclologistique,
- Accompagner les commerces dans la prise en compte des enjeux logistiques et dans l'optimisation de leurs solutions logistiques,
- Activer le levier de la commande publique pour une logistique du dernier km à faibles émissions.

Chiffres clés La logistique urbaine à Rennes Métropole

- ❖ Près de 50 000 véhicules de livraison par jour
- ❖ 60% des flux logistiques transportés par des petits véhicules (véhicules utilitaires légers)
- ❖ 36% par les Poids Lourds
- ❖ 4% par les deux roues / triporteurs
- ❖ 100 000 colis/semaine en 2021 (60 000 en 2019) : nombre de livraisons e-commerce réalisées à destination des ménages
- ❖ 310 000 mouvements de marchandises générés par :
 - 75 000 entreprises de Rennes Métropole
 - 45% réalisés à Rennes
- ❖ En milieu urbain, le transport de marchandises représente 15 à 20% des émissions des GES (contre 25 à 30% pour les voyageurs).

Rendez-vous à ne pas manquer

Forum de la logistique urbaine durable le 15 octobre 2025 au Triangle

Les professionnels de la logistique urbaine durable du Grand Ouest se donnent rendez-vous à Rennes, au Triangle, **le 15 octobre 2025**. Au programme, les innovations au service d'une logistique urbaine durable, des échanges pour valoriser les bonnes pratiques et les actions, les leaders du secteur seront amenés à témoigner de l'acheminement optimal des flux de marchandises qui entrent, sortent et circulent dans la ville. Ce forum est organisé par Bretagne Supply Chain, Mixenn, et Cyclocargologie avec le soutien de Rennes Métropole.

LES SERVICES STAR DE LA RENTRÉE

STAR à la rencontre des habitants

La rentrée est un temps fort pour la vie du réseau : c'est le moment où les habitants modifient leurs habitudes de déplacements et ont encore plus besoin, d'information et d'accompagnement. Dans cette période de rentrée, les agents commerciaux du réseau STAR accueillent près de 30 000 personnes en agences et 2 500 dans les communes de la métropole.

→ Déploiement des lieux d'information et de vente à Rennes

L'Espace KorriGo Services à la station Gares

Situé dans la Gare SNCF de Rennes (salle d'échanges – niveau -1 et 0), l'Espace KorriGo est ouvert du lundi au samedi, de 7 h à 20 h et le dimanche de 13 h à 20 h.

Tous les services sont proposés :

- Création, rechargement ou toute autre question sur la carte KorriGo ;
- Vente de titres de transport ou abonnements STAR ;
- Information sur le réseau STAR : bus, métro, vélo et covoiturage ;
- Vente de titres BreizhGo (TER et Cars).

Horaires d'ouverture exceptionnels pour les agences STAR en cette période de rentrée

- **Sainte-Anne** : du jeudi 21 août au samedi 13 septembre, du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h
- **Henri-Fréville** : du jeudi 21 août au samedi 06 septembre, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 18h30
- **Villejean-Université** : du jeudi 21 août au samedi 13 septembre, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h, le samedi de 8 h 30 à 18 h 30
- **Beaulieu-Université** : du lundi 25 août au vendredi 12 septembre, du lundi au vendredi de 10 h à 19 h.

Le bus Info STAR

Le bus Info STAR est en tournée dans la métropole. Il offre de nombreux services pour créer ou charger sa carte KorriGo services, acheter un abonnement de bus, métro, vélo ou demander des renseignements.

8 rencontres ont déjà eu lieu à Bruz, Betton, Chartres-de-Bretagne, Thorigné-Fouillard, Acigné, Pacé, Bourgbarré et Saint-Grégoire. Les prochaines dates sont les suivantes :

Commune	Date	Lieu
Vern-sur-seiche	Mercredi 27 août, de 13h à 18h30	Place des droits de l'Homme
Le Rheu	Mercredi 27 août, de 13h à 18h30	Place de la mairie
Cesson-Sévigné	Jeudi 28 août, de 13h à 18h30	Place de l'église
Mordelles	Jeudi 28 août, de 13h à 18h30	Parking de la salle Beauséjour
Chantepie	Vendredi 29 août, de 13h à 18h30	Place de la Mairie
Romillé	Vendredi 29 août, de 13h à 18h30	Place de l'église
Montgermont	Samedi 30 août, de 9h à 13h	Place de la Mairie
Vezein-le-Coquet	Samedi 30 août, de 9h à 13h	Parking du centre commercial

CHIFFRES CLÉS

Plus de 1 550 agents STAR dont :

- 1208 salariés Keolis Rennes (dont 649 conductrices et conducteurs)
- 355 conducteurs en sous-traitance
- 50 agents de médiation AMISTAR

Parc de véhicules :

- 55 rames de métro
- Plus de 500 véhicules (bus + autocars + taxis) dont la moitié sont la propriété de Rennes Métropole
- 2016 km de lignes
- 2141 points d'arrêts
- 149 lignes pour desservir la métropole de Rennes :
 - 2 lignes de métro
 - 70 lignes de bus régulières
 - 79 lignes de cars scolaires
- 450 000 voyages par jour en moyenne entre septembre et décembre 2024
- 102,8 millions de voyages en 2024 dont 53,8 millions en métro
- 25 millions de km parcourus en 2024 (bus + métro).

Le service HANDISTAR en chiffres

- 55 salariés dont 40 conducteurs-accompagnateurs ;
- 1 848 personnes inscrites au service HANDISTAR ;
- Les 43 communes de Rennes Métropole sont desservies ;
- 107 340 voyages réalisés en 2024.

STARmeguide en chiffres

- 118 personnes sont inscrites en base de données à fin décembre 2024
- 394 trajets réalisés en 2024 (contre 87 réalisés en 2023)